L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureau : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.
MERCREDI, 8 JUIN 1887

PETITES ANNONCES.

A VENDRE.

A vendre.—Pour cause de départ, une épicerie bien achalandée, bonne localité, bonne barre. S'adresser 191 rue Bienville.
5 juin—5 7 8

A vendre, à Biloxi, Des propriétés et des terrains. S'adresser 176 rue Canal.
13 mai—1mois.

A LOUER.

Moitié de maison à louer, comprenant deux chambres, cuisine et cabinet; avec cour, hangar et écurie pour sept animaux, située rue Johnson No 122, entre St-Pierre et la Canal Carondelet. 7 juin—1 sem.

Une vacherie à louer.—Capacité 32 places; coin St Ferdinand et Claiborne. Prix modérés. S'adresser 20 rue Toulouse.
29 mai—2 sem.

DEMANDES.

On demande à acheter de vieux meubles anglais. Prix les plus élevés payés pour meubles antiques. S'adresser 131 et 133 rue de Chartres, sous l'hôtel des Etrangers.
2 juin—1m

AVIS DE SUCCESSION.

Interdiction de William George Fagan

Cour civile de district pour la paroisse d'Orléans—No 10,113—Division A.
—Avis est par le présent donné aux créanciers dans cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons qu'elle ont ou qui pourraient y être, contre la demande faite par William Fagan à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu John Fagan, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
4 juin—8 13 17

Succession de Lawrence Finn.

Cour civile de district pour la paroisse d'Orléans—No 20,516—Division C.
—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons qu'elle ont ou qui pourraient y être, contre la demande faite par Joseph Bowling, administrateur de cette succession, de faire homologuer et homologuer et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
3 juin—8 9 12

Succession de Michel Dieuich.

Cour civile de district pour la paroisse d'Orléans. No 14,026—Division C.
—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons qu'elle ont ou qui pourraient y être, contre la demande faite par Joseph Bowling, administrateur de cette succession, de faire homologuer et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
3 juin—8 9 12

Succession de Jean Pierre Salor.

Cour civile de district pour la paroisse d'Orléans. No 21,022—Division B.
—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons qu'elle ont ou qui pourraient y être, contre la demande faite par Joseph Salor, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
2 juin—2 7 11

Succession de Joséphine Elliot Lemee.

Cour civile de district pour la paroisse d'Orléans. No 20,931. Division D.
—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons qu'elle ont ou qui pourraient y être, contre le final présenté par Joseph Lemee, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
31 mai—31—10 juin.

Succession de John M. Gould

Cour civile de district pour la paroisse d'Orléans—No 19,941—Division D.
—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons qu'elle ont ou qui pourraient y être, contre le compte final présenté par John T. Gould, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
3 juin—3 8 12

W. C. Hardwick vs. ses créanciers.

Cour civile de district pour la paroisse d'Orléans—No 20,434—Division B.
—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons qu'elle ont ou qui pourraient y être, contre le compte final présenté par Thomas Dunne, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
3 juin—3 8 12

Succession de Mme Ann Weldon

Cour civile de district pour la paroisse d'Orléans—No 19,938—Division C.
—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons qu'elle ont ou qui pourraient y être, contre la demande faite par Michael Weldon, exécuteur testamentaire de cette succession, de faire homologuer et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
3 juin—3 8 12

Succession de John Grayer.

Cour civile de district pour la paroisse d'Orléans—No 20,967—Division C.
—Attendu que William Logan a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu John Grayer, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
2 juin—2 7 11

Succession de Henry Chapotin.

Cour civile de district pour la paroisse d'Orléans—No 21,067—Division C.
—Attendu que Mme Odalie Chapotin a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Henry Chapotin décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
3 juin—3 7 12

Succession de Michel Dieuich.

Cour civile de district pour la paroisse d'Orléans—No 14,026—Division C.
—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons qu'elle ont ou qui pourraient y être, contre le compte final présenté par Joseph Bowling, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
3 juin—3 8 12

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

PLUS D'UN MILLION DISTRIBUÉ.

L.S.L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature en 1868 dans un but de charité pour aider au développement de l'enseignement public.

La création de la Compagnie a été ratifiée par un vote populaire en 1879, et reconnue par la présente Constitution de l'Etat adoptée le 2 décembre 1879.

Nos Grande Tirages à Numéro Simple auront lieu tous les mois et ses Grande Tirage Semestriels auront lieu tous les six mois (Juin et Décembre.

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et trimestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, à plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures.

G. T. Beauregard
J. Ewing

COMMISSAIRES.

Grand Tirage Semestriel,

—A—

L'ACADÉMIE DE MUSIQUE,

NOUVELLE-ORLEANS,

MARDI, 14 JUIN 1887.

GROS LOT:

$300,000

100 000 Billets à Vingt Dollars chacun. Demi-Billet $10;
Quart de Billet $5 00;
Dixième de Billet $2;
Vingtième de Billet $1.

LISTE DES LOTS:

1 Lot de	$300,000, sont	$300,000
1 Lot de	100,000,	100,000
1 Lot de	50,000,	50,000
1 Lot de	25,000,	25,000
2 Lots de	10,000,	20,000
5 Lots de	5,000,	25,000
25 Lots de	1,000,	25,000
100 Lots de	500,	50,000
200 Lots de	300,	60,000
500 Lots de	200,	100,000

PRIX D'APPROXIMATION:

100 Lots de $500, sont	$50,000
100 Lots de $300,	30 000
100 Lots de $200,	20.000

PRIX TERMINAUX.

1,000 Lots de $100, sont	$100,000
1,000 Lots de $100,	100,000
3,136 Lots se montant à	$1,055,000

☞ Pour les Ltrs en toute autre information à adresser au soussigné. Votre écriture devra être distincte et la Signature lisible. On aussi nous un service plus rapide de la Poste en envoyant une enveloppe portant votre adresse en plein.

Remises par Postal Notes, Express Money Order, ou change de New York, dans des lettres ordinaires. Montant courante par l'Express à nos frais. Adresser à

M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lne.

Adresser vos lettres enregistrées à

la New Orleans National Bank,
New Orleans, La

RAPPELEZ-VOUS que la présence des généraux Beauregard et Early, qui sont chargés des tirages, est une garantie de la parfaite loyauté qui préside à la distribution des lots. Les chances sont égales pour tous. Personne ne saurait prévoir le numéro qui tire un lot.

RAPPELEZ-VOUS que le paiement de tous les lots est GARANTI PAR QUATRE BANQUES NATIONALES DE LA NOUVELLE-ORLÉANS, et que les billets sont signés par le président d'une institution dont les droits, inscrits dans une charte, sont reconnus par les tribunaux les plus élevés. Defiez-vous donc des contrefaçons et des plans anonymes.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIFF.

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'un cheval, buggy, wagon, bois de charpente, etc., comptes ouverts, etc.

Drake & Marks vs leurs créanciers.

Cour civile de district pour la paroisse d'Orléans—No 19,266.—En vertu d'un ordre de vente, daté du 7 juin 1887, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez, Alley, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 25 juin 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1 cheval sorel, un wagon à ressorts et à quatre roues, un buggy avec capote, un lot de bois de charpente et des matériaux à construction de seconde main.

Aussi sus la même occasion et en au même en droit : un livre de comptes ouverts.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
8 juin—8,11,15,18.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Excellente occasion d'un placement d'argent à rendement.

Vente de deux terrains rue Constance, entre St-Joseph et Julie, avec toutes constructions et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les mentionnées ci-après et tout ce qui en fait partie, appartenant à la Succession de Cordes à Cotsen, le tout en bon état, dans l'affaire de

Joseph B. Highell vs. Robert Hickely, &c.

Cour civile de district pour la paroisse d'Orléans—No 21,102.—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 9 juillet 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux terrains, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Faubourg Tremé dans le Deuxième District de cette ville, chacun mesurant 30 pieds de façade sur la rue Claiborne, sur 120 pieds de profondeur, le tout borné par les rues Claiborne, Robertson, St Pierre et Orleans, sur un emplacement de 60 pieds de façade sur la rue Claiborne, Robertson, St Pierre et Orleans, sur une profondeur de 120 pieds, le tout tel que le dit terrain a été loti par Alexandre Duvalt, arpenteur en chef.

Le dit lot de terre mesure 60 pieds sur 120 pieds six pouces de face à la dite rue Claiborne, sur une profondeur de cent pieds, entre lignes parallèles.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent droits voies et avantages qui y appartiennent.

La dite propriété a été acquise par Berthe Davis et Alice Lee la veuve de Jacques Dejan et ale, conformément à un acte passé pardevant Jules Denis, notaire, en date du 15 mai 1877, et enregistré au Bureau des transferts livre 111, folio 69.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
31 mai—Juin—7 14 21 28—Juil 2

ANNONCE JUDICIAIRE.

Henry Grotham vs. Anna Kremer.

Cour civile de district pour la paroisse d'Orléans—No 21,104.—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 9 juillet 1887, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir—

Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Faubourg Bayou St-John, désigné par le No 2 sur le plan d'une subdivision faite par Jules Landry, arpenteur, en date du 15 mai 1882, enregistré au Bureau des transferts, livre 111, folio 69, et mesurant 50 pieds de façade sur la rue Bayou St-John, sur une profondeur de 120 pieds, entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
8 juin—8 15 22 29—7 9 juil

Vente de meubles de maison de valeur, etc.

Le mercredi, 8 juin 1887, à 10 heures A. M., à l'entrepôt du Shérif rue Ste Anne, entre Royale et Chartres—

Un grand assortiment de meubles de maison, effets mobiliers, divers, etc., sera vendu au plus fort et dernier enchérisseur.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
5 juin—5 6 7 8

ANNONCE JUDICIAIRE.

Karl M. Nebel vs Joseph Carentire.

Cour civile de district pour la paroisse d'Orléans—No 21,732.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 2 juillet 1887, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses améliorations qui s'y trouvent, droits voies servitudes privilèges et avantages y appartenant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet désigné par le numéro municipal 233 (anciennement l'îlet 110), qui est borné par la rue St Charles, Pleasant, Prytania et Jeanne, et faisant partie du lot numéro 14 dans le plan dressé par E Gotthel le 15 mai 1850 et déposé au bureau de la Cour, un certain en cette ville, le dit lot ci-dessus avant en mesure quarante vingt-six pieds deux pouces de façade sur la rue Prytania, sur cent pieds quatre pouces de profondeur entre lignes parallèles, sur une profondeur et façade sur la rue Premiere de cent vingt pieds, formant le coin des rues St Charles et Premier.

Acquis par le défendeur par un achat de Victor Caretire, suivant un acte passé pardevant E Saunders, notaire, le 7 mai 1870.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
1er juin—7 8 15 22 29—2 juil

ANNONCE JUDICIAIRE.

Thomy Lafon vs Aline Le vas et Berthe Lewis femme de Neville Lewis et

Cour civile de district pour la paroisse d'Orléans—No 10,015—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus je procéderai à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le sadie rue Magazine entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI 2 juillet 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Faubourg Tremé dans le Deuxième District de cette ville, borné par les rues Claiborne, Robertson, St Pierre et Orleans, sur un emplacement de 60 pieds de façade sur la rue Claiborne, Robertson, St Pierre et Orleans sur une profondeur de 120 pieds, le tout tel que le dit terrain a été loti par Alexandre Duvalt, arpenteur en chef.

Le dit lot de terre mesure 60 pieds sur 120 pieds six pouces de face à la dite rue Claiborne, sur une profondeur de cent pieds, entre lignes parallèles.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent droits voies et avantages qui y appartiennent.

La dite propriété a été acquise par Berthe Davis et Alice Lee la veuve de Jacques Dejan et ale, conformément à un acte passé pardevant Jules Denis, notaire, en date du 15 mai 1877, et enregistré au Bureau des transferts livre 111, folio 69.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
31 mai—Juin—7 14 21 28—Juil 2

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIFF.

ANNONCE JUDICIAIRE

La Banque des Citoyens de la Louisiane vs. Adrien Bonnet.

Cour civile de district pour la paroisse d'Orléans—No. 20,540.—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez, Alley, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 2 juillet 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits voies servitudes privilèges et avantages y appartenant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Rubichon, Nouvelle Ursulines, Villere et Roman, et faisant partie du numéro municipal 233 (anciennement l'îlet 110), qui est borné par la rue St Charles, Pleasant, Prytania et Jeanne, et faisant partie du lot numéro 14 dans le plan dressé par E Gotthel le 15 mai 1850 et déposé au bureau de la Cour, un certain en cette ville, le dit lot ci-dessus avant en mesure quarante vingt-six pieds deux pouces de façade sur la rue Prytania, sur cent pieds quatre pouces de profondeur entre lignes parallèles, sur une profondeur et façade sur la rue Premiere de cent vingt pieds, formant le coin des rues St Charles et Premier.

Acquis par le défendeur par un achat de Victor Caretire, suivant un acte passé pardevant E Saunders, notaire, le 7 mai 1870.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
1er juin—7 8 15 22 29—2 juil

ANNONCE JUDICIAIRE

Thomy Lafon vs Aline Le vas et Berthe Lewis femme de Neville Lewis et

Cour civile de district pour la paroisse d'Orléans—No 10,015—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus je procéderai à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le sadie rue Magazine entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI 2 juillet 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent droits voies servitudes privilèges et avantages y appartenant situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet désigné par le numéro municipal 233 (anciennement l'îlet 110), qui est borné par la rue St Charles, Pleasant, Prytania et Jeanne, et faisant partie du lot numéro 14 dans le plan dressé par E Gotthel le 15 mai 1850 et déposé au bureau de la Cour, un certain en cette ville, le dit lot ci-dessus avant en mesure quarante vingt-six pieds deux pouces de façade sur la rue Prytania, sur cent pieds quatre pouces de profondeur entre lignes parallèles, sur une profondeur et façade sur la rue Premiere de cent vingt pieds, formant le coin des rues St Charles et Premier.

Acquis par le défendeur par un achat de Victor Caretire, suivant un acte passé pardevant E Saunders, notaire, le 7 mai 1870.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
31 mai—Juin—7 14 21 28—Juil 2

ANNONCE JUDICIAIRE

Mme P. L. Adams, veuve, etc. vs J. O. Bartely.

Cour civile de district pour la paroisse d'Orléans—No 21,173.—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 2 juillet 1887, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir—

Un certain lot de terre avec les bâtisses améliorations qui s'y trouvent, droits voies servitudes privilèges et avantages y appartenant situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Rubichon, Nouvelle Ursulines, Villere et Roman, et faisant partie du numéro municipal 233 (anciennement l'îlet 110), qui est borné par la rue St Charles, Pleasant, Prytania et Jeanne, et faisant partie du lot numéro 14 dans le plan dressé par E Gotthel le 15 mai 1850 et déposé au bureau de la Cour, un certain en cette ville, le dit lot ci-dessus avant en mesure quarante vingt-six pieds deux pouces de façade sur la rue Prytania, sur cent pieds quatre pouces de profondeur entre lignes parallèles, sur une profondeur et façade sur la rue Premiere de cent vingt pieds, formant le coin des rues St Charles et Premier.

Acquis par le défendeur par un achat de Victor Caretire, suivant un acte passé pardevant E Saunders, notaire, le 7 mai 1870.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
31 mai—7 14 21 28 juin—2 juil

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'une propriété de valeur améliorée formant le coin sud-ouest des rues St Claude et Premier.

Mme P. L. Adams, veuve, etc. vs J. O. Bartely.

Cour civile de district pour la paroisse d'Orléans—No 21,173.—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 2 juillet 1887, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir—

Deux lots de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Hutchitoe, Neuvième Chippewa et Fulton, et désignés par les numéros cinq et six sur un plan dressé par B Buisson voyer, en date du dix-neuf juin de mil huit cent quarante-un, et déposé en l'étude de T. O. Hall, notaire en cette ville, et comme plan numéro 22 du livre de plan No 2 de Wm Christy. Les dits lots se tiennent et ne suivent chacun vingt-neuf pieds trois pouces de face à la rue Neuvième sur une profondeur de cent vingt-cinq pieds sept pouces, et vingt neuf pieds un pouce et demi de largeur dans le fond.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
1er juin—7 8 15 22 29—2 juil

ANNONCE JUDICIAIRE

Thomy Lafon vs Aline Le vas et Berthe Lewis femme de Neville Lewis et

Cour civile de district pour la paroisse d'Orléans—No 10,015—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus je procéderai à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le sadie rue Magazine entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI 2 juillet 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent droits voies servitudes privilèges et avantages y appartenant situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Hutchitoe, Neuvième Chippewa et Fulton, et désignés par les numéros cinq et six sur un plan dressé par B Buisson voyer, en date du dix-neuf juin de mil huit cent quarante-un, et déposé en l'étude de T. O. Hall, notaire en cette ville, et comme plan numéro 22 du livre de plan No 2 de Wm Christy. Les dits lots se tiennent et ne suivent chacun vingt-neuf pieds trois pouces de face à la rue Neuvième sur une profondeur de cent vingt-cinq pieds sept pouces, et vingt neuf pieds un pouce et demi de largeur dans le fond.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
1er juin—7 8 15 22 29—2 juil

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIFF.

ANNONCE JUDICIAIRE

Jolie résidence en briques à étage rue Dauphine No 191 entre les rues Ste-Anne et Dumaine.

Succession de Louis Riera.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—No 20,972.

Par Jas P. Guinault, Encanteur.—Bureau Bienville et Passage de la Bourse.—Samedi, 2 juillet 1887, il sera vendu à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans en date du 24 mai 1887.

La propriété suivante appartenant à la succession succession, savoir:

Un certain lot de terre situé dans le Second District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Dauphine, Bourgogne, Dumaine et Ste-Anne. Lequel lot de terre mesure 21 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Dauphine sur 120 pieds 7 pouces de profondeur. Ensemble une jolie résidence en briques à étage, ayant un rez-de-chaussée un grand vestibule, salon double avec porte à colonnes et deux belles cheminées en marbre, au-dessous quatre chambres à coucher, galeries devant et derrière. Une autre bâtisse en briques à étage, trois chambres, hydrant, lieux d'aisance, cour carrelée, &c., &c. Le tout d'après plan qui sera exposé à la Bourse. Conditions—Un tiers comptant sur la balance à quatre dollars à partir du 1er décembre 1885 et 8 pour cent d'intérêt par an sur quatre vingt-quatre dollars à partir du 1er décembre 1886 et 8 pour cent d'intérêt par an sur quatre vingt-quatre dollars à partir du 1er décembre 1887 et 8 pour cent d'intérêt par an sur quatre vingt-quatre dollars à partir du 1er décembre 1888. L'acquéreur assurera en outre le reste du montant dû sur les notes ainsi, savoir: Trois mille deux cent soixante neuf dollars. La propriété restera hypothéquée spécialement pour garantir la dette ci-dessus; il assurera aussi toutes les obligations de la succession de la dame Louise Constance). Echoppitoulas, Julie et St-Joseph, mesurant ensemble soixante six pieds de façade sur Constance, soixante sept pieds de profondeur des deux côtés de largeur à l'arrière, sur une profondeur de cent un pieds huit pouces du côté le plus proche de Ste-Joseph et cent huit pieds dix pouces de l'autre côté.

C'est la propriété achetée par le défendeur en cette affaire, de Joseph R. Mighell, comme il appert d'un acte pardevant J. F. Coffey, notaire en cette ville, le 17 novembre 1885.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
8 juin—8 15 22 29—7 9 juil

Vente de meubles de maison de valeur, etc.

Le mercredi, 8 juin 1887, à 10 heures A. M., à l'entrepôt du Shérif rue Ste Anne, entre Royale et Chartres—

Un grand assortiment de meubles de maison, effets mobiliers, divers, etc., sera vendu au plus fort et dernier enchérisseur.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
5 juin—5 6 7 8

ANNONCE JUDICIAIRE.

Karl M. Nebel vs Joseph Carentire.

Cour civile de district pour la paroisse d'Orléans—No 21,732.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 2 juillet 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses améliorations qui s'y trouvent, droits voies servitudes privilèges et avantages y appartenant situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Rubichon, Nouvelle Ursulines, Villere et Roman, et faisant partie du numéro municipal 233 (anciennement l'îlet 110), qui est borné par la rue St Charles, Pleasant, Prytania et Jeanne, et faisant partie du lot numéro 14 dans le plan dressé par E Gotthel le 15 mai 1850 et déposé au bureau de la Cour, un certain en cette ville, le dit lot ci-dessus avant en mesure quarante vingt-six pieds deux pouces de façade sur la rue Prytania, sur cent pieds quatre pouces de profondeur entre lignes parallèles, sur une profondeur et façade sur la rue Premiere de cent vingt pieds, formant le coin des rues St Charles et Premier.

Acquis par le défendeur par un achat de Victor Caretire, suivant un acte passé pardevant E Saunders, notaire, le 7 mai 1870.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
31 mai—7 14 21 28 juin—2 juil

VENTES A L'ENCAN.

PAR E. CURTIS.

Comptoir du City Hotel.

Le plus vaste assortiment de meubles, tapis, miroirs, literie et articles de salle à manger qui ait jamais été mis en vente en une seule vente.

Par E. Curtis, encanteur, JEUDI prochain, 9 du courant, à 10 heures 30 minutes et les jours suivants, jusqu'à ce que tout soit vendu. Vente sans réserve pour cause de retraite des affaires.

Conditions: Comptant. 8 juin—

PAR JAS P. GUINAULT.

Jolie résidence en briques à étage rue Dauphine No 191 entre les rues Ste-Anne et Dumaine.

Succession de Louis Riera.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—No 20,972.

Par Jas P. Guinault, Encanteur.—Bureau Bienville et Passage de la Bourse.—Samedi, 2 juillet 1887, il sera vendu à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans en date du 24 mai 1887.

La propriété suivante appartenant à la succession succession, savoir:

Un certain lot de terre situé dans le Second District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Dauphine, Bourgogne, Dumaine et Ste-Anne. Lequel lot de terre mesure 21 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Dauphine sur 120 pieds 7 pouces de profondeur. Ensemble une jolie résidence en briques à étage, ayant un rez-de-chaussée un grand vestibule, salon double avec porte à colonnes et deux belles cheminées en marbre, au-dessous quatre chambres à coucher, galeries devant et derrière. Une autre bâtisse en briques à étage, trois chambres, hydrant, lieux d'aisance, cour carrelée, &c., &c. Le tout d'après plan qui sera exposé à la Bourse. Conditions—Un tiers comptant sur la balance à quatre dollars à partir du 1er décembre 1885 et 8 pour cent d'intérêt par an sur quatre vingt-quatre dollars à partir du 1er décembre 1886 et 8 pour cent d'intérêt par an sur quatre vingt-quatre dollars à partir du 1er décembre 1887 et 8 pour cent d'intérêt par an sur quatre vingt-quatre dollars à partir du 1er décembre 1888. L'acquéreur assurera en outre le reste du montant dû sur les notes ainsi, savoir: Trois mille deux cent soixante neuf dollars. La propriété restera hypothéquée spécialement pour garantir la dette ci-dessus; il assurera aussi toutes les obligations de la succession de la dame Louise Constance). Echoppitoulas, Julie et St-Joseph, mesurant ensemble soixante six pieds de façade sur Constance, soixante sept pieds de profondeur des deux côtés de largeur à l'arrière, sur une profondeur de cent un pieds huit pouces du côté le plus proche de Ste-Joseph et cent huit pieds dix pouces de l'autre côté.

C'est la propriété achetée par le défendeur en cette affaire, de Joseph R. Mighell, comme il appert d'un acte pardevant J. F. Coffey, notaire en cette ville, le 17 novembre 1885.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
8 juin—8 15 22 29—7 9 juil

Vente de meubles de maison de valeur, etc.

Le mercredi, 8 juin 1887, à 10 heures A. M., à l'entrepôt du Shérif rue Ste Anne, entre Royale et Chartres—

Un grand assortiment de meubles de maison, effets mobiliers, divers, etc., sera vendu au plus fort et dernier enchérisseur.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
5 juin—5 6 7 8

ANNONCE JUDICIAIRE.

Karl M. Nebel vs Joseph Carentire.

Cour civile de district pour la paroisse d'Orléans—No 21,732.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 2 juillet 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses améliorations qui s'y trouvent, droits voies servitudes privilèges et avantages y appartenant situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Rubichon, Nouvelle Ursulines, Villere et Roman, et faisant partie du numéro municipal 233 (anciennement l'îlet 110), qui est borné par la rue St Charles, Pleasant,